

Résumé du mémoire présenté par Québec International à l'occasion de la consultation publique sur les orientations gouvernementales en matière d'immigration 2012-2015

Québec International, l'agence de développement économique de la région métropolitaine de Québec souhaite apporter son point de vue dans la consultation sur les orientations gouvernementales en matière d'immigration 2012-2015, notamment en ce qui concerne les orientations et actions soumises en matière d'attraction de travailleurs étrangers qualifiés et de régionalisation de l'immigration.

La région de Québec affiche l'un des plus faibles taux de chômage au Canada. De plus, selon l'Institut de la statistique du Québec, la population en âge de travailler (15-64 ans) diminuera à compter de 2012 alors que 65 400 emplois seront à combler d'ici 2014 en raison des départs à la retraite et des nouveaux emplois créés. Dans ce contexte, le recrutement de travailleurs étrangers qualifiés constitue une avenue intéressante pour combler une partie des besoins des employeurs et soutenir la création de nouvelles entreprises.

Depuis 2008, Québec International met en place plusieurs initiatives afin de soutenir les entreprises de la région dans leurs efforts de recrutement international. Ces initiatives et particulièrement les missions de recrutement en France et en Belgique ont permis d'attirer dans la région métropolitaine de Québec 254 travailleurs spécialisés pour un apport global de quelque 650 nouveaux arrivants. L'impact de ces arrivées est significatif sur le plan économique. En effet, la moyenne salariale des postes comblés lors des missions est établie à 61 000 \$ annuellement et on estime qu'un employé génère en moyenne 3,1 fois son salaire en chiffre d'affaires pour son employeur.

Prospérité économique

La démographie est un autre enjeu de taille pour notre région qui a une des populations les plus vieillissantes au Québec. Le document de consultation souligne à juste titre qu'au-delà de la réponse aux besoins du marché du travail, la contribution de l'immigration au maintien du poids relatif de la population en âge de travailler est également importante notamment pour maintenir un indice de remplacement positif et contrer les effets d'une faible croissance démographique.

Québec International partage l'analyse du MICC quant aux défis à relever pour assurer la prospérité économique à savoir la concurrence entre les pays et les limites de l'offre internationale d'immigration; la sélection améliorée; une meilleure intégration au marché du travail. Nous souhaitons donc que le MICC poursuive les actions déjà entreprises et multiplie les initiatives porteuses en maintenant la collaboration existante entre les partenaires régionaux, nationaux et internationaux. Nous croyons également que le MICC et ses partenaires pourraient envisager de mener des actions de promotion auprès de la communauté d'affaires pour les sensibiliser aux avantages de l'embauche de travailleurs immigrants au sein de leurs entreprises et les informer sur les services mis à leur disposition pour soutenir leurs efforts de recrutement international et les conditions requises pour favoriser une intégration réussie.

Régionalisation de l'immigration

Québec International est particulièrement interpellée par le défi de la régionalisation de l'immigration. Comme mentionné dans le document de consultation, nous considérons qu'il est essentiel d'accroître le nombre de personnes immigrantes qui s'établissent d'abord en région. Ainsi, les initiatives visant à soutenir les employeurs dans leurs efforts de recrutement à l'international sont pour nous le meilleur moyen d'attirer des travailleurs qualifiés en provenance de l'étranger dans notre région et d'assurer une bonne adéquation entre les besoins de main-d'œuvre régionaux et les compétences des travailleurs spécialisés. Selon les données du dernier recensement de Statistique Canada en 2006, la RMR de Québec avait reçu 3 % des immigrants recensés au Québec alors qu'elle comptait pour près de 10 % de la population provinciale. Il est donc essentiel de poursuivre voire d'intensifier nos efforts d'attraction dans la région.

En ce sens, il nous apparaît important que les efforts de régionalisation se reflètent non seulement dans un appui aux régions pour attirer chez elles les immigrants déjà établis dans la métropole, mais également dans un appui favorisant l'attraction de ces travailleurs qualifiés de leurs pays d'origine vers les régions. Nous partageons donc les orientations du gouvernement qui mentionne dans le document de consultation « qu'il est essentiel d'accroître le nombre de personnes immigrantes qui s'établissent d'abord en région. »

Nous sommes d'ailleurs d'avis que le MICC devrait poursuivre ses efforts visant à faciliter l'attraction d'immigrants en région en appuyant financièrement le développement :

- D'une offre de service permettant l'intégration en région notamment pour supporter l'installation des immigrants ;
- D'outils de promotion reflétant les atouts régionaux et permettant un lien direct entre les candidats étrangers susceptibles d'immigrer au Québec et les intervenants régionaux ;
- D'une campagne de promotion de la résidence permanente auprès des travailleurs temporaires et des étudiants étrangers assurant ainsi une présence à long terme.

Le support apporté aux travailleurs temporaires et à leur famille, particulièrement au conjoint des travailleurs recrutés à l'étranger est aussi pour nous une préoccupation importante. Plusieurs services ne sont pas accessibles pour ces derniers ce qui constitue un frein à leur intégration. Le taux de rétention des travailleurs recrutés lors de nos missions est très élevé avoisinant les 90 %. Nous constatons cependant que les quelques départs observés depuis la mise en place de ces initiatives sont tous dus à la difficulté des conjoints à intégrer le marché du travail. Nous considérons donc que le ministère devrait favoriser le développement d'une offre de service pour les travailleurs temporaires recrutés par les entreprises ainsi qu'à leur famille afin de favoriser une installation permanente en région.

C'est pourquoi nous sommes d'avis que le MICC devrait supporter encore plus fermement les initiatives locales et régionales en y consacrant les ressources nécessaires incluant un soutien financier aux projets visant à favoriser le recrutement de travailleurs qualifiés mis en œuvre par les organismes de développement économique régionaux. Nous sommes convaincus que cette approche est la plus susceptible d'entraîner des résultats concrets puisque les acteurs locaux sont en mesure d'assurer une adéquation forte entre les besoins du marché du travail et les aspirations des travailleurs étrangers. Ce sont également eux qui sont les plus aptes à faire valoir leur région auprès des immigrants potentiels tout comme ils sont mieux en mesure de sensibiliser les entreprises de leur région aux bénéfices de l'embauche de travailleurs étrangers qualifiés étant naturellement plus près de cette clientèle. Le Ministère aurait donc tout intérêt à encourager les initiatives locales et régionales dans un esprit d'ouverture et de collaboration mutuelle encore plus affirmé.

Orientations préconisées

Au regard des enjeux liés à la prospérité économique et à la régionalisation de l'immigration et compte tenu des arbitrages nécessaires évoqués dans le document de consultation, Québec International partage l'orientation préconisée dans le document de consultation concernant les travailleurs qualifiés. Nous croyons effectivement que la proportion des immigrants détenant une formation dans des champs de compétence correspondant à des besoins exprimés sur le marché du travail devrait être accrue pour faire en sorte que cette proportion atteigne de façon progressive 50 %. Nous sommes aussi en accord avec l'orientation préconisée à l'effet de maintenir annuellement entre 65 % et 75 % la part des personnes de moins de 35 ans dans l'ensemble des admissions. Finalement nous partageons également l'orientation à l'effet de maintenir annuellement à un minimum de 65 % la part de l'immigration économique dans l'ensemble des admissions.

Ces orientations contribueront à soutenir le développement économique des régions et sont aussi le gage d'une intégration réussie des personnes qui choisissent le Québec et ses régions comme terre d'accueil.



QUÉBEC
INTERNATIONAL

Développement économique

**L'importance de l'attraction de
travailleurs étrangers qualifiés pour
soutenir le développement économique
régional**

Mémoire présenté par Québec International à
l'occasion de la consultation publique sur les
orientations gouvernementales en matière
d'immigration 2012-2015 - Mai 2011



Table des matières

Introduction	3
L'enjeu de la prospérité économique	4
Les initiatives de recrutement international dans la région de Québec	4
Les retombées des initiatives pour la région et les entreprises	5
L'immigration pour soutenir la croissance démographique	6
Les défis à relever au chapitre de la prospérité économique	8
L'enjeu de la régionalisation	9
Un bilan migratoire positif dans la région de Québec	9
Accroître le pouvoir d'attraction des régions	10
Conclusion	11

Introduction

C'est avec intérêt que nous avons pris connaissance du document de consultation *Planification de l'immigration au Québec pour la période 2012-2015*. Québec International, à titre d'agence de développement économique régionale, a pour mission de contribuer au développement économique de la région métropolitaine de Québec et à son rayonnement international. Ainsi, nos professionnels travaillent à attirer dans la région talents et investissements et à exporter le savoir-faire régional. Les mandats de l'agence sont :

- promouvoir l'environnement d'affaires concurrentiel de la région;
- attirer les investissements étrangers;
- favoriser l'attraction d'une main-d'œuvre étrangère qualifiée;
- soutenir la commercialisation et le développement des marchés extérieurs;
- favoriser la compétitivité des entreprises et le développement des secteurs de force par l'innovation et l'accès aux sources de financement.

Québec International souhaite apporter son point de vue dans cette consultation, notamment en ce qui concerne les orientations et actions soumises en matière d'attraction de travailleurs étrangers qualifiés et de régionalisation de l'immigration.

Comme vous le savez, la région de Québec affiche l'un des plus faibles taux de chômage au Canada. De plus, selon l'Institut de la statistique du Québec, la population en âge de travailler (15-64 ans) diminuera à compter de 2012 alors que 65 400 emplois seront à combler d'ici 2014 en raison des départs à la retraite et des nouveaux emplois créés. Dans ce contexte, le recrutement de travailleurs étrangers qualifiés constitue une avenue intéressante pour combler une partie des besoins des employeurs et soutenir la création de nouvelles entreprises.

D'ailleurs, selon un sondage mené par Léger Marketing pour le compte de Québec International, rendu public en janvier 2011, les employeurs de la région reconnaissent avoir de la difficulté à recruter de la main-d'œuvre dans une proportion de 77 %. Aussi, 54 % des répondants mentionnent avoir des difficultés à retenir leurs employés. Pour 2011, 73 % des dirigeants d'entreprise souhaitent faire des embauches.

La disponibilité de main-d'œuvre est donc un enjeu majeur de développement et, dans certains secteurs d'activité, les difficultés liées à la rareté de travailleurs qualifiés apparaissent déjà comme un frein à la croissance pour plusieurs entreprises de la région.



L'enjeu de la prospérité économique

Les initiatives de recrutement international dans la région de Québec

Depuis 2008, Québec International met en place et fait la promotion de plusieurs initiatives déployées régionalement ou par nos partenaires nationaux dont le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC). L'objectif de ces initiatives est de soutenir les entreprises de la région dans leurs efforts de recrutement international. Parmi celles-ci, notons :

- **Missions de recrutement internationales** qui permettent aux entreprises de rencontrer des candidats présélectionnés dont le profil de compétence correspond aux exigences des postes en recrutement. À chaque mission, l'entreprise effectue entre 150 et 200 entrevues d'embauches directement ou via un service de représentation. Les programmes de mission, de même que la préparation et l'encadrement offerts aux participants sont conçus de manière à maximiser les retombées pour l'entreprise.
- **Service d'information et de référence** qui offre, via son portail web (www.1888mevoila.com), l'accès à une importante quantité d'informations pour soutenir les efforts de recrutement des entreprises ou à faciliter les démarches des travailleurs étrangers dont un guide complet et pratique destiné aux employeurs souhaitant recruter à l'étranger et un autre destiné aux travailleurs immigrants. Développé en collaboration avec plusieurs partenaires, ce guichet unique régional permet de trouver rapidement l'information recherchée et de découvrir l'offre de service de plusieurs intervenants publics et privés.
- **Ententes avec des firmes de recrutement privées à l'étranger** qui permettent aux entreprises de bénéficier des tarifs préférentiels négociés par Québec International afin de dénicher le profil de compétences recherché. Ces services sont payables aux résultats selon des modalités avantageuses.
- **Service permanent d'affichage de postes en France** qui permet aux entreprises en tout temps et tout à fait gratuitement d'afficher leurs postes en recrutement sur le site du Pôle Emploi International, l'un des plus visités en France. Cet organisme public d'emploi du gouvernement français dispose d'une banque de 800 000 curriculum vitae. Ces mêmes postes seront également affichés sur le portail www.1888mevoila.com.
- **Service-conseil personnalisé** offert sur une base individuelle aux entreprises qui souhaitent en savoir plus sur le recrutement international ou être accompagnées dans leur démarche. Des séances de consultation (Vendredis me voilà) sont offertes à chaque semaine dans les locaux de Québec International par des spécialistes en mobilité internationale. Ces mêmes spécialistes sont accessibles via la plate-forme interactive du portail www.1888mevoila.com.

Le succès de ces initiatives repose sur la mobilisation et la concertation étroite des acteurs locaux, régionaux, nationaux et internationaux qui œuvrent tant en soutien à l'intégration qu'en attraction de talent. Nous croyons sincèrement que de telles actions pourraient inspirer plusieurs autres régions du Québec aux prises avec des problématiques de disponibilité de travailleurs qualifiés.



Les retombées des initiatives pour la région et les entreprises

Depuis 2008, l'ensemble de ces initiatives et particulièrement les missions de recrutement en France et en Belgique a permis d'attirer dans la région métropolitaine de Québec 254 travailleurs spécialisés pour un apport global de quelque 650 nouveaux arrivants. L'impact de ces arrivées est significatif sur le plan économique. En effet, la moyenne salariale des postes comblés lors des missions est établie à 61 000 \$ annuellement et on estime qu'un employé génère en moyenne 3,1 fois son salaire en chiffre d'affaires pour son employeur.

Mais au-delà de la réponse à un besoin immédiat de combler un poste vacant pour lequel les efforts de recrutement locaux n'ont pas porté fruit, le recrutement international est une stratégie gagnante pour les entreprises.

En effet, l'embauche de travailleurs étrangers qualifiés au sein d'une entreprise permet de **bénéficier d'une expertise internationale et diversifiée**. Les nouveaux immigrants ayant obtenu des diplômes étrangers et ayant travaillé dans divers pays ont acquis une expérience internationale qui leur permet de mieux comprendre des clients étrangers et les pratiques d'affaires associées. Ils peuvent contribuer dans l'entreprise à définir de nouveaux produits et services adaptés aux cultures d'autres pays. Dans un contexte accru de mondialisation, les clients, les fournisseurs ou les partenaires des entreprises de la région proviennent du monde entier. Aussi, les entreprises se trouvent confrontées à une compétition à l'échelle planétaire et à de nouveaux concurrents qui émergent chaque jour. Pour disposer d'un avantage concurrentiel, les sociétés québécoises tireront donc un grand bénéfice de compétences culturelles diversifiées pour établir des réseaux internationaux et améliorer leurs relations avec leurs partenaires d'affaires.

L'embauche de travailleurs étrangers c'est aussi mettre à la disposition des entreprises du **personnel mobilisé et animé d'un sentiment d'appartenance**. En effet, quitter son pays d'origine et redémarrer une nouvelle vie au Québec, intégrer de nouvelles coutumes, des façons de vivre, des pratiques sociales et d'affaires et parfois même une nouvelle langue nécessite du courage et de la volonté et explique leur envie de réussir et de faire leurs preuves. C'est la raison pour laquelle les immigrants démontrent souvent pour l'employeur, qui leur a donné une chance d'intégration professionnelle et sociale, loyauté, dévouement et fidélité ainsi qu'un réel sentiment d'appartenance à l'entreprise.

Aussi, l'embauche de travailleurs étrangers permet d'**accroître la créativité et l'innovation dans l'entreprise**. En effet, embaucher des immigrants et travailler sur des questions de diversité prépare à mieux appréhender les changements et l'innovation. Faire cohabiter et travailler des personnes de divers horizons, de diverses cultures fait souvent naître de nouvelles idées et de la créativité. Il en ressort des solutions innovatrices et des remises en question qui génèrent souvent une dynamique positive propice au développement de nouveaux créneaux et projets d'affaires.

Nous partageons donc pleinement l'analyse du Ministère à l'effet que l'immigration économique notamment l'apport de travailleurs qualifiés contribue à la prospérité économique du Québec et de ses régions et que cet apport économique est intimement lié à la capacité des personnes immigrantes à s'intégrer au marché du travail tel que mentionné dans le document de consultation.

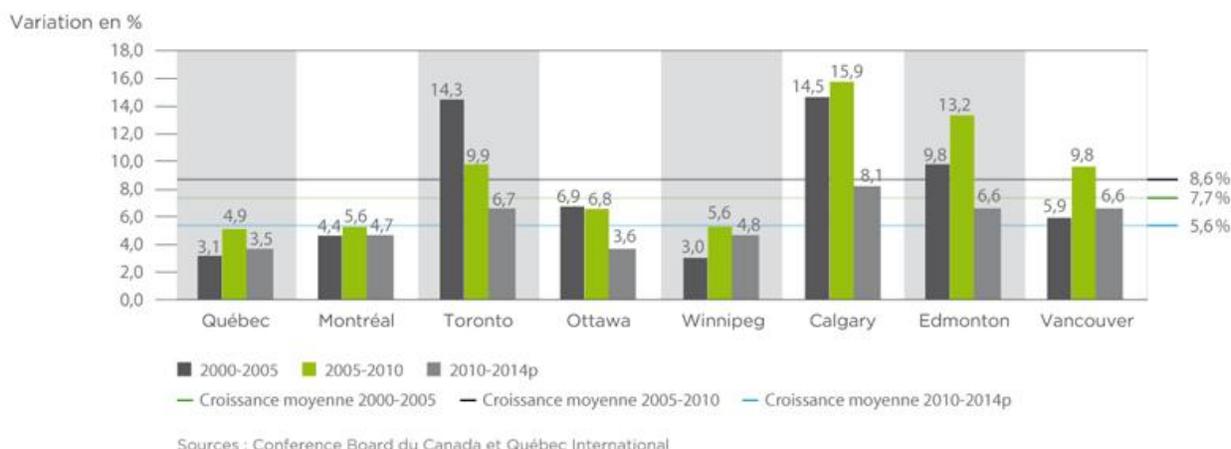
L'immigration pour soutenir la croissance démographique

La démographie est un autre enjeu de taille pour notre région qui a une des populations les plus vieillissantes au Québec. Le document de consultation souligne à juste titre qu'au-delà de la réponse aux besoins du marché du travail, la contribution de l'immigration au maintien du poids relatif de la population en âge de travailler est également importante notamment pour maintenir un indice de remplacement positif et contrer les effets d'une faible croissance démographique.

En 2010, la région métropolitaine de Québec regroupait 2,2 % des Canadiens et 9,5 % des Québécois. Cet équilibre s'est maintenu puisque la croissance démographique est restée autour de 1,0 % à Québec en 2010, et ce, pour une troisième année consécutive. La région métropolitaine comptait ainsi autour de 754 000 personnes. L'accroissement de la population à Québec contribue à stimuler l'économie régionale. Il influence positivement la demande de services publics, dont le transport en commun, les soins de santé et les services sociaux. Cet essor démographique accroît également la demande de biens et nécessite aussi davantage de services privés (finances, assurances, immobilier, restauration, etc.) ainsi que de nouvelles constructions résidentielles. De plus, il permet d'accroître le bassin de main-d'oeuvre disponible, un atout important pour répondre aux besoins des entrepreneurs.

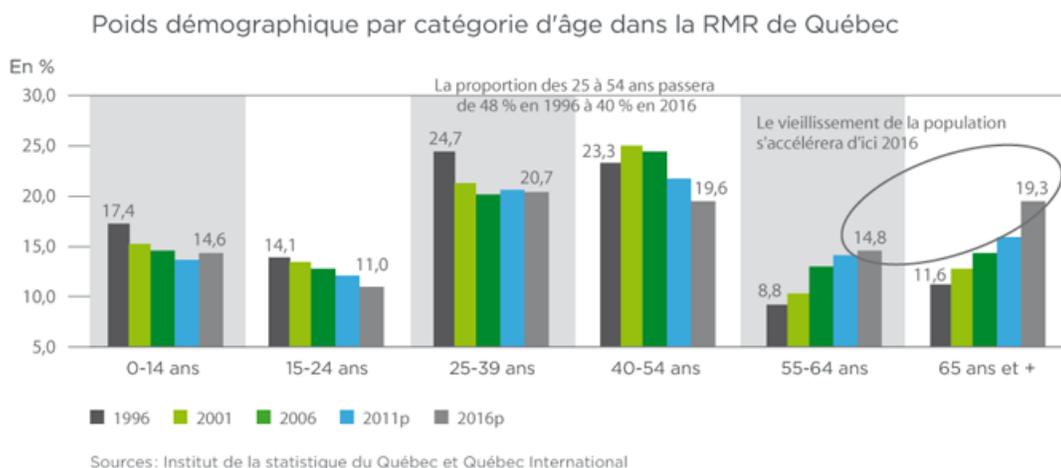
Cependant, la croissance démographique reste modeste dans la région par rapport à la moyenne des autres grandes régions métropolitaines canadiennes. Entre 2005 et 2010, la hausse s'élevait à 4,3 %, comparativement à 7,1 % pour les autres régions canadiennes. Tout comme plusieurs régions canadiennes, Québec enregistre une hausse appréciable du côté des naissances. Selon l'information la plus récente, la région comptait plus de 8 000 naissances depuis 2008, retrouvant ainsi les niveaux atteints au début des années 1990. Bien que l'augmentation du nombre de nouveau-nés s'accélère et que cela permet d'accroître le bilan de l'accroissement naturel (naissances moins les décès), la région de Québec reste loin derrière ses consœurs canadiennes. À Montréal, par exemple, le nombre de naissances frôle maintenant les 45 000 annuellement.

Une croissance démographique modeste pour Québec



Soulignons que l'apport migratoire international a des retombées positives pour la région, notamment pour accroître le potentiel de main-d'oeuvre disponible. Selon les données du recensement de 2006, près de 47,0 % des nouveaux arrivants étaient âgés de 25 à 44 ans.

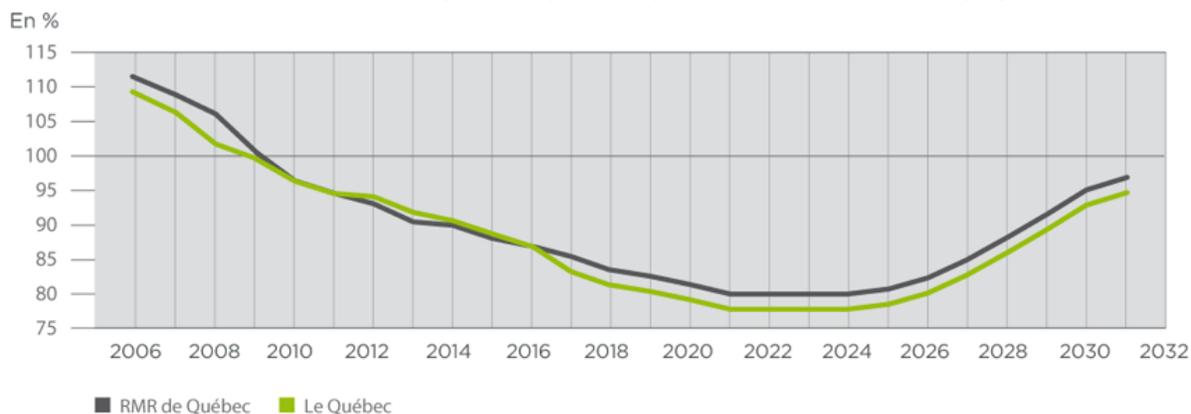
Selon le scénario de référence de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) publié en 2009, la proportion de personnes âgées de 25 à 54 ans, celles potentiellement aptes à travailler, continuera de décélérer dans les prochaines années dans la région de Québec. Leur poids relatif passera d'environ 44,0 % en 2010 à 40,0 % en 2016.



La proportion de la population âgée de 55 à 64 ans, quant à elle, augmentera légèrement dans les cinq prochaines années, en passant d'environ 14,2 % en 2010 à 14,8 % en 2016. À court terme, ceci pourra aider à compenser la diminution de la proportion de jeunes travailleurs, à condition qu'une bonne partie de cette tranche de travailleurs expérimentés continue à travailler, même au-delà de l'âge de la retraite.

La relève sera de moins en moins nombreuse

L'indice de remplacement est le rapport entre le nombre potentiel de jeunes à entrer sur le marché du travail (20-29 ans) et le nombre potentiel de personnes à prendre leur retraite (55-64 ans), multiplié par 100.



Aussi, les dernières données disponibles indiquent que 56,5 % des immigrants internationaux possédaient un diplôme collégial ou universitaire. Environ 10,0 % occupaient une fonction dans le secteur de la fabrication et un autre 68,0 % dans les services (administration publique, tourisme, commerce de détail, services professionnels, scientifiques et techniques, etc.). Les perspectives de croissance économique positives pour Québec constituent un facteur d'attraction qui pourrait maintenir l'arrivée d'immigrants en provenance d'autres pays au cours des prochaines années. Qui plus est, la région affiche un taux de rétention des nouveaux arrivants de 85,0 %, comparativement à 80,0 % pour la moyenne du pays.

Tous ces scénarios et statistiques montrent l'importance de l'immigration dans la région, car elle permet de compenser les effets négatifs du vieillissement de la population, particulièrement en favorisant la relève avec l'arrivée de jeunes étudiants et travailleurs.

Les défis à relever au chapitre de la prospérité économique

Québec International partage l'analyse du MICC quant aux défis à relever pour assurer la prospérité économique à savoir :

- La concurrence entre les pays et les limites de l'offre internationale d'immigration
- La sélection améliorée
- Une meilleure intégration au marché du travail.

Ainsi, à titre de partenaires du MICC dans plusieurs de ces initiatives, nous saluons les actions mises en place pour mieux positionner le Québec, pour améliorer la sélection et pour favoriser l'intégration au marché du travail notamment :

- Intensification des efforts de promotion du Québec à l'étranger
- Réalisation de missions de sélection dans de nouveaux marchés
- Modifications apportées à la grille de sélection des travailleurs qualifiés
- Traitement prioritaire des demandes des candidats faisant l'objet d'une offre d'emploi et de ceux détenant une formation plus favorable à leur intégration rapide au marché du travail
- Mise en place du Programme de l'expérience québécoise, qui facilite le passage du statut d'immigrant temporaire à celui de résident permanent
- Mise en œuvre du service *Placement en ligne internationale* qui permet aux employeurs d'avoir accès aux travailleurs qualifiés déjà sélectionnés
- Mise en place d'outils pour favoriser la reconnaissance des acquis et des compétences dans des professions et des métiers réglementés.

Nous souhaitons donc que le MICC poursuive son action et multiplie les initiatives porteuses en maintenant la collaboration existante entre les partenaires régionaux, nationaux et internationaux. Nous croyons également que le MICC et ses partenaires pourraient envisager de mener des actions de promotion auprès de la communauté d'affaires pour les sensibiliser aux avantages de l'embauche de travailleurs immigrants au sein de leurs entreprises et les informer sur les services mis à leur disposition pour soutenir leurs efforts de recrutement international et les conditions requises pour favoriser une intégration réussie.

L'enjeu de la régionalisation

Un bilan migratoire positif dans la région de Québec

Au chapitre de l'immigration, Québec affiche un bilan migratoire positif, mais demeure en queue de peloton par rapport au reste des régions métropolitaines canadiennes. Entre 2005 et 2010, Québec dénombrait en moyenne un gain migratoire (entrants moins les sortants) de 4 500 personnes annuellement, contre 3 000 entre 2000 et 2004, un accroissement de 47,0 %. La région de Québec a profité principalement d'une augmentation du nombre d'entrants en provenance de l'extérieur du Canada ou d'autres régions du Québec au cours des dernières années. Malheureusement, le nombre de personnes qui quittent vers une autre province est resté supérieur au nombre de personnes d'une autre province qui viennent s'établir à Québec. Une tendance qui s'observe depuis plus de 30 ans. Cette contre-performance causerait, en bonne partie, l'écart qui sépare Québec des autres régions métropolitaines.

Ce portrait semble vouloir évoluer bien qu'il soit trop tôt pour y voir se dégager une tendance. En effet, en 2009-2010 (1^{er} juillet 2009 au 30 juin 2010) la région a affiché un solde migratoire positif s'établissant à + 4 200. L'apport est attribuable en parts égales à l'immigration internationale et interrégionale pour un apport respectif de 2 100 personnes alors qu'il est resté nul au chapitre de la migration interprovinciale.

Solde migratoire positif pour la Capitale-Nationale : + 4 200		
International : + 2 100	Interprovincial : 0	Interrégional : + 2 100
<ul style="list-style-type: none">• 2 600 immigrants• 500 émigrants	<ul style="list-style-type: none">• 2 000 arrivées• 2 000 départs	<ul style="list-style-type: none">• 16 900 arrivées• 14 800 départs

En comparaison, au cours de la même période, le solde migratoire pour la région de Montréal s'établissait à + 5 200, mais se répartissait d'une manière relativement différente puisque la région affichait un solde négatif pour la migration interprovinciale et interrégionale compensée par un important apport très important de l'immigration internationale.

Solde migratoire positif pour Montréal : + 5 200		
International : + 32 400	Interprovincial : - 3 600	Interrégional : - 23 600
<ul style="list-style-type: none">• 37 000 immigrants• 4 600 émigrants	<ul style="list-style-type: none">• 10 600 arrivées• 14 200 départs	<ul style="list-style-type: none">• 40 400 arrivées• 64 000 départs

À la lumière des données exposées précédemment, Québec International est particulièrement interpellée par le défi de la régionalisation de l'immigration. Il s'agit en fait d'un enjeu majeur pour notre région. Comme décrit dans le document de consultation, nous considérons qu'il est essentiel d'accroître le nombre de personnes immigrantes qui s'établissent d'abord en région. C'est pourquoi nous continuerons d'appuyer les employeurs de la région dans leurs efforts de recrutement à l'international. Il s'agit pour nous d'une formule gagnante qui a fait ses preuves depuis plus de trois ans. C'est également le meilleur moyen d'attirer des travailleurs qualifiés en provenance de l'étranger dans notre région et d'assurer une bonne adéquation entre les besoins de main-d'œuvre régionaux et les compétences des travailleurs spécialisés.

Accroître le pouvoir d'attraction des régions

Ces chiffres illustrent aussi une réalité qui n'est pas propre au Québec soit le pouvoir d'attraction des métropoles. Selon les données du dernier recensement de Statistique Canada en 2006, la RMR de Québec avait reçu 3 % des immigrants recensés au Québec alors qu'elle comptait pour près de 10 % de la population provinciale. Il est donc essentiel de poursuivre voire d'intensifier nos efforts d'attraction dans la région.

En ce sens, il nous apparaît important que les efforts de régionalisation se reflètent non seulement dans un appui aux régions pour attirer chez elles les immigrants déjà établis dans la métropole, mais également dans un appui favorisant l'attraction de ces travailleurs qualifiés de leurs pays d'origine vers les régions. Nous partageons donc les orientations du gouvernement qui mentionne dans le document de consultation « qu'il est essentiel d'accroître le nombre de personnes immigrantes qui s'établissent d'abord en région. »

Comme le mentionne également le document de consultation, l'établissement des immigrants en région est favorisé par l'implication des acteurs locaux et régionaux. La région de Québec a adopté cette approche et récolte aujourd'hui les fruits de cette mobilisation régionale autour de l'enjeu de la disponibilité de main-d'œuvre qualifiée et du recrutement international. Ainsi, la région de Québec se montre particulièrement dynamique en matière d'attraction de talent. À titre d'exemple, à l'occasion de la mission de recrutement à Paris et Toulouse tenue en mai 2011, 720 postes étaient affichés pour l'ensemble de la province, de ce nombre, près de 500 postes étaient des postes à combler à Québec et Lévis.

C'est pourquoi nous sommes d'avis que le MICC devrait supporter encore plus fermement les initiatives locales et régionales en y consacrant les ressources nécessaires incluant un soutien financier aux projets visant à favoriser le recrutement de travailleurs qualifiés mis en œuvre par les organismes de développement économique régionaux. Nous sommes convaincus que cette approche est la plus susceptible d'entraîner des résultats concrets puisque les acteurs locaux sont en mesure d'assurer une adéquation forte entre les besoins du marché du travail et les aspirations des travailleurs étrangers. Ce sont également eux qui sont les plus aptes à faire valoir leur région auprès des immigrants potentiels tout comme ils sont mieux en mesure de sensibiliser les entreprises de leur région aux bénéfices de l'embauche de travailleurs étrangers qualifiés étant naturellement plus près de cette clientèle. Le Ministère aurait donc tout intérêt à encourager les initiatives locales et régionales dans un esprit d'ouverture et de collaboration mutuelle encore plus affirmé.

Par ailleurs, nous saluons les actions mises en place pour soutenir la régionalisation notamment :

- Mise en place de la mesure Passerelle pour l'emploi en région
- Conclusion d'ententes de régionalisation avec 18 Conférences régionales des élus et 8 municipalités afin de soutenir les actions concertées des partenaires régionaux
- Conclusion d'ententes avec des organismes à but non lucratif, des CRÉ et des municipalités afin d'accroître l'établissement et la rétention des personnes immigrantes en dehors de la région métropolitaine de Montréal par l'amélioration des conditions d'accueil, d'établissement et d'intégration.

Nous sommes d'ailleurs d'avis que le MICC devrait poursuivre ses efforts visant à faciliter l'attraction d'immigrants en région en appuyant financièrement le développement :

- D'une offre de service permettant l'intégration en région notamment pour soutenir l'installation des immigrants;
- D'outils de promotion reflétant les atouts régionaux et permettant un lien direct entre les candidats étrangers susceptibles d'immigrer au Québec et les intervenants régionaux ;
- D'une campagne de promotion de la résidence permanente auprès des travailleurs temporaires et des étudiants étrangers assurant ainsi une présence à long terme.

Le soutien apporté aux travailleurs temporaires et à leur famille, particulièrement au conjoint des travailleurs recrutés à l'étranger, est aussi pour nous une préoccupation importante. Plusieurs services ne sont pas accessibles pour ces derniers ce qui constitue un frein à leur intégration. Le taux de rétention des travailleurs recrutés lors de nos missions est très élevé avoisinant les 90 %. Nous constatons cependant que les quelques départs observés depuis la mise en place de ces initiatives sont tous dus à la difficulté des conjoints à intégrer le marché du travail. Nous considérons donc que le Ministère devrait favoriser le développement d'une offre de service pour les travailleurs temporaires recrutés par les entreprises ainsi qu'à leur famille afin de favoriser une installation permanente en région.

Conclusion

Au regard des enjeux liés à la prospérité économique et à la régionalisation de l'immigration et compte tenu des arbitrages nécessaires évoqués dans le document de consultation, Québec International partage l'orientation préconisée dans le document de consultation concernant les travailleurs qualifiés. Nous croyons effectivement que la proportion des immigrants détenant une formation dans des champs de compétence correspondant à des besoins exprimés sur le marché du travail devrait être accrue pour faire en sorte que cette proportion atteigne de façon progressive 50 %. Nous sommes aussi en accord avec l'orientation préconisée à l'effet de maintenir annuellement entre 65 % et 75 % la part des personnes de moins de 35 ans dans l'ensemble des admissions. Finalement, nous partageons également l'orientation à l'effet de maintenir annuellement à un minimum de 65 % la part de l'immigration économique dans l'ensemble des admissions.

Ces orientations contribueront à soutenir le développement économique des régions et sont aussi le gage d'une intégration réussie des personnes qui choisissent le Québec et ses régions comme terre d'accueil.



Chicago	19:49	B	On Time
New York	19:50	A	On Time
Washington	19:56	Int	On Time
Paris	20:51	Int	On Time
Toronto	21:00	Int	On Time
Québec	21:05	Int	On Time
			15:22



QUÉBEC
INTERNATIONAL
Développement économique